

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS
ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ACCUMULATEUR TUNISIEN « ASSAD »**

EVOLIA CAPITAL HOLDING, qui détenait directement et indirectement 638 794 actions et droits de vote représentant 5,32% du capital de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN « ASSAD », a déclaré avoir franchi à la baisse, le 07 Mars 2013, le seuil de 5 % du capital et ce, suite à la cession sur le marché de 50 119 actions et droits de vote, représentant 0,42% du capital de ladite société (dont 43 381 actions et droits de vote cédés directement et 6 738 actions et droits de vote cédés indirectement).

Suite à ce franchissement de seuil, EVOLIA CAPITAL HOLDING détient directement 409 000 actions et droits de vote et indirectement 179 675 actions et droits de vote, soit au total 588 675 actions et droits de vote représentant 4,91% du capital de ASSAD.

EVOLIA CAPITAL HOLDING a déclaré que les objectifs qu'il vise à atteindre dans les douze mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote ;
- Poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant ;
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par le déclarant, le 22 Mars 2013.